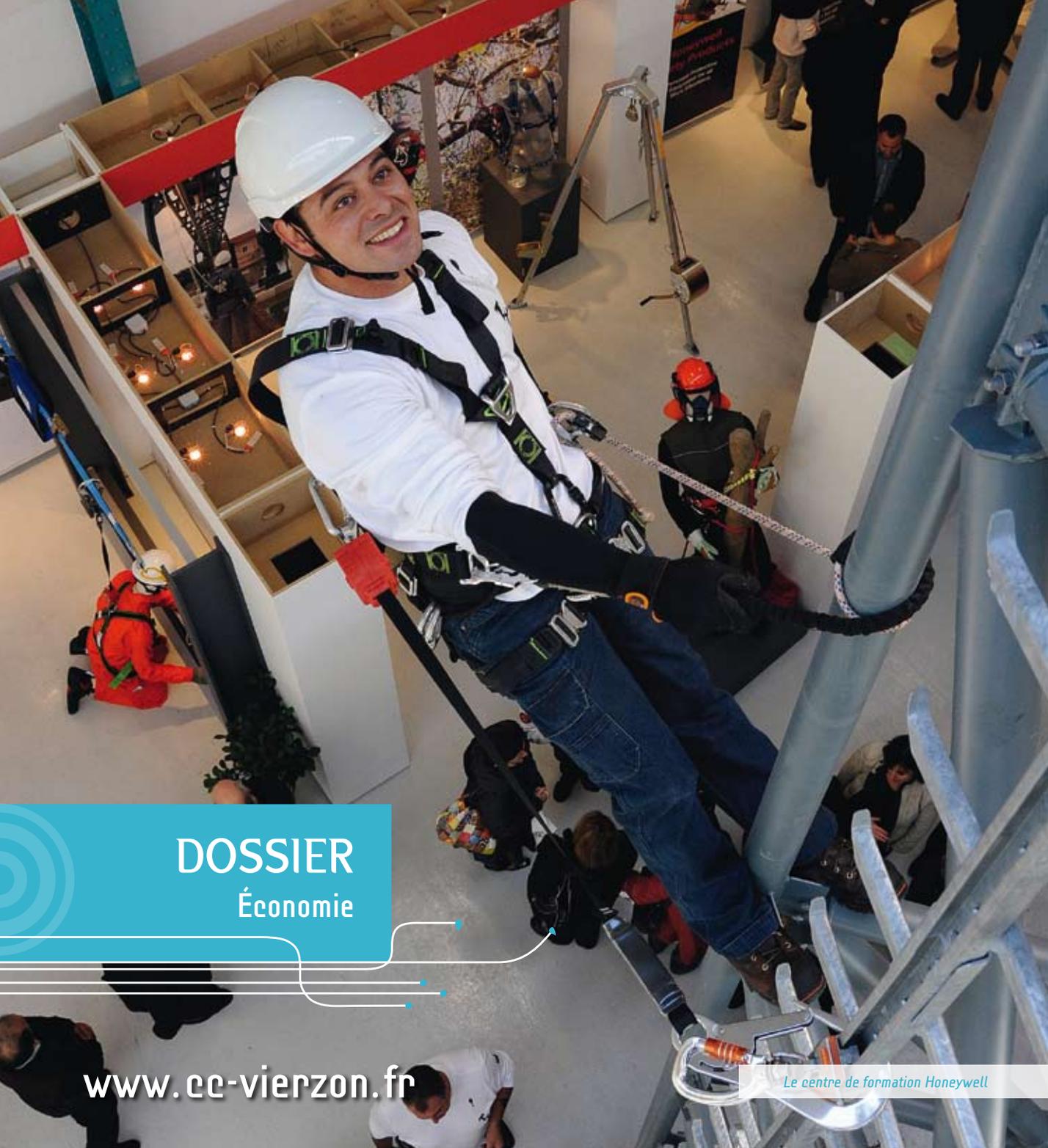


CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières



DOSSIER
Économie



Il paraît incongru de dire qu'une réelle dynamique est enclenchée sur Vierzon et son territoire alors que nous sommes au cœur d'une crise terrible provoquée par un monde financier aveuglé par un enrichissement sans limite.

La situation de notre industrie nationale et forcément locale est là pour nous montrer les dégâts humains, sociaux et économiques provoqués par une société dans laquelle la concurrence tourne au délire. Et pourtant, ce numéro du CDC Infos montre, peut être encore plus que les précédents, combien ici, sur ce territoire vierzonnais, se manifeste une volonté d'avancer, une volonté de se rassembler, une volonté d'agir. Notre communauté de communes est là pour contribuer à ce mouvement :

- Honeywell vient d'inaugurer son centre de formation, le seul en France.
- Le Parc Technologique de Sologne disposera début 2012 de 70 hectares pour l'implantation d'entreprises, les trois premiers bâtiments seront opérationnels en mars 2012.
- Le haut débit pour les entreprises arrive à Méry sur Cher et Théniau.
- Enfin est mise sur les rails l'association AGHIR qui va faire travailler ensemble le Centre Hospitalier de Vierzon et son service de gérontologie, avec des entreprises, des chercheurs et le Pôle Handicap Autonomie suite à l'obtention national du label "CLUSTER".

Derrière tout cela, il y a de l'emploi immédiat et de l'emploi potentiel pour demain. Même si la crise vient nous donner des coups très durs, je tiens à rappeler que depuis un an, le bassin de Vierzon a été l'un des trois premiers de la Région Centre en terme de création nette d'emplois (créations par rapport aux suppressions).

Je peux vous assurer que toute notre équipe de la CDC, les élus, les Vice-présidents, vos trois maires de Méry sur Cher, Théniau et Vierzon et leur personnel sont déterminés à se battre pour un territoire dans lequel nous croyons tous.

Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq rivières
Député du Cher
Conseiller municipal de Vierzon

Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières
Direction de la Communication - 2 rue Blanche BARON -
18100 VIERZON - Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE
Comité éditorial : Paul PIÉTU, Jean-Marc ADAM, Jean-Marc DUGUET,
Marie-Hélène BODIN

Conception maquette : CORTEX Communication
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER,
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes Vierzon,
Pays des Cinq Rivières (C).

Impression :
Imprimerie Rapide-Vierzon **IMPRIM VERT** - imprimé sur papier PEFC
Votre journal est emballé dans un film 100 % biodégradable
Tirage : 17 000 exemplaires
Diffusion : Adrexo
ISSN : 2107-4453



SYLVAIN NIVARD, maire de Méry-sur-Cher

● **Vous avez été élu maire en 2008. Quelles ont été vos actions depuis cette élection ?**

SYLVAIN NIVARD : Nos actions n'ont pas été aussi nombreuses que nous aurions pu le souhaiter, mais pour nous, comme pour toutes les autres collectivités locales, la crise a ralenti bien de nos projets. Nous avons toutefois fait face au quotidien en ayant parmi nos objectifs, celui de ne pas augmenter la pression fiscale tout en conservant notre capacité d'emprunt qui reste pleinement satisfaisante.

● **Vous avez l'intention d'emprunter ?**

S.N. : Bien sûr. Les années précédentes ont été celles de l'élaboration d'un projet important pour une petite commune comme la nôtre. Après de longues études, nous allons financer, dès l'année prochaine, un vaste chantier qui va changer à son terme, la physionomie de la traversée de notre agglomération.

● **Quel sera plus précisément ce chantier ?**

S.N. : Il va se dérouler sur plusieurs tranches dont la première, fixée fin 2011, permettra de réaliser grâce au Conseil Général, une chicane à l'entrée de notre agglomération, côté Vierzon. Ce premier aménagement aura pour objectif de casser la vitesse des voitures qui roulent bien trop vite en traversant notre village.

● **Vous allez ensuite poursuivre cet aménagement dans le reste du bourg ?**

S.N. : Tout à fait. Ce sera lors de la seconde tranche. Nous envisageons de réduire l'espace dévolu aux voitures, afin de donner davantage de latitude aux deux-roues et aux piétons. L'ensemble sera paysager, afin de le rendre plus agréable.

● **Vous avez d'autres projets ?**

S.N. : Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Nous allons notamment racheter l'ancien bâtiment du café-restaurant Le Bouffetard, afin de le transformer en cinq logements et ainsi, accueillir de nouvelles familles au cœur de notre village. Une façon de dynamiser notre centre bourg et lui permettre de grandir. Nous aimerions également y implanter un nouveau commerce ou une entreprise du tertiaire.

● **Quelle est votre place au sein de la communauté de communes ?**

S.N. : Bien qu'étant petit aux côtés de notre grande voisine Vierzon, je n'ai pas le sentiment d'être moins considéré. Nous sommes tous acteurs au sein de la communauté et il faut que nous continuions à ramer dans le même sens et avec la même force. Le président Jean-Claude Sandrier est un homme ouvert qui encourage le dialogue, afin que chacun puisse avoir véritablement sa place.

● **Comment analysez-vous l'élargissement de la communauté ?**

S.N. : C'est une bonne chose, mais il ne faudrait pas que cela affecte l'équilibre que nous avons trouvé au sein de la CDC Vierzon, Pays des Cinq Rivières. À dix communes, les négociations seront forcément plus difficiles et les petites communes rurales risquent d'être moins entendues, moins écoutées. Il faudra que des concessions soient faites pour que chacun ait des droits équivalents. Pour ne prendre que cet exemple, la ville de Nevers a accepté de n'avoir que 15 % des sièges au sein de sa communauté, ce qui permet de rééquilibrer les débats et de donner toutes leurs places aux petites communes. Ce qui est sûr, c'est qu'un nivellement des sièges sera nécessaire, afin que les débats puissent véritablement s'instaurer. Nous, petites communes, nous avons envie d'exister et de travailler dans l'intérêt général, tout en conservant nos particularités. C'est uniquement comme cela que nous ferons avancer nos territoires.

Sommaire

Édito	2
La parole aux maires	2
Agenda	3
Actualités	3
Économie	4 - 7
<ul style="list-style-type: none"> • « La Maison de Pays a une mission économique » • La technologie au service de notre territoire • Le Pôle Handicap Autonomie devient Cluster AGHIR • Le Parc Technologique de Sologne : un espace idéal pour les entreprises • Le rebond des anciens de Caro Développement • Honeywell mise sur la formation 	
Tourisme	8 - 9
<ul style="list-style-type: none"> • Un Chalet aux couleurs de l'Office • De nouveaux horizons au Centre de congrès • Il était une fois... les transports 	
Environnement	10
<ul style="list-style-type: none"> • Bientôt le début des travaux pour la déchetterie du Vieux Domaine 	
Canal de Berry	11
<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des pieds de berges • Un canal à préserver 	

🕒 **26 janvier 2012 à 18 h**
Conseil Communautaire, salle
du Conseil, 2 rue Blanche-Baron,
Vierzon.

🕒 **Report de collecte**
- Aucun report, Noël et
le Nouvel an étant un dimanche.
Dans tous les cas, sortir
les conteneurs la veille au soir.

- Dates de collecte
des encombrants :
détail par secteur
sur www.cc-vierzon.fr
ou au 02 48 71 91 29.

VIERZON

🕒 **Du 2 décembre
jusqu'au 1^{er} janvier 2012 :**
Noël à Vierzon avec :
- Village de Noël
- Patinoires & manèges
- Animations

Retrouvez l'ensemble du programme
sur www.ville-vierzon.fr.

🕒 **5 janvier 2012 :**
Vœux du maire, 18 h,
salle Madeleine-Sologne.

MÉRY-SUR-CHER

🕒 **6 janvier 2012 :**
vœux du maire, 19 h,
au foyer rural.

🕒 **14 janvier 2012 :**
fête de la Saint Vincent,
10h30, au foyer rural ;
20h30, dîner-dansant.

THÉNIoux

🕒 **14 janvier 2012 :**
vœux du maire, 11 h,
au foyer rural.

🕒 **18 mars 2012 :**
Brocante des Amis de l'école,
toute la journée, au foyer rural.



RETOUR EN IMAGES les travaux du Parc Technologique de Sologne avancent

Les travaux vont bon train du côté du Parc Technologique de Sologne. Trois bâtiments de 500 m² chacun y sont d'ores et déjà implantés et une voirie dessert l'ensemble, ainsi que six parcelles de 3 000 m² destinées à la vente. Un chantier en lisière de Sologne pour lequel, une attention toute particulière a été portée à l'environnement.

TOURISME - Un logo moderne et tournoyant



Avec sa première lettre qui tournoie et ses couleurs toniques, le nouveau logo de l'Office de tourisme remplit pleinement son rôle : être visible et identifiable. L'objectif de ce logo est de donner une image moderne qui colle aux aspirations de l'OT. Sur quatre petites lignes, il n'oublie pas non plus d'associer le Pays touristique de Vierzon. (rappelons que l'Office de Tourisme de Vierzon a pour mission de promouvoir l'ensemble du pays de Vierzon des Vallées Vertes aux Villages de la Forêt en passant par les Vals du Cher et d'Arnon). Bref ! Vous l'avez compris. Ce nouveau logo est résolument tourné vers un avenir qui – comme sa première lettre – veut être moderne et tournoyant. Réussi.

ENVIRONNEMENT - Collectes des encombrants

Les dates de collecte des encombrants sont disponibles sur le site de la CDC www.cc-vierzon.fr dans la rubrique environnement. Il y a deux périodes de collecte des encombrants par an, une en février-mars et une en septembre-octobre. En dehors de ces périodes, vous pouvez vous rendre à la déchetterie pour jeter vos encombrants.

Renseignement auprès des ambassadeurs du tri au 02 48 71 91 29
ou à ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr

ÉCONOMIE - ICERMA

Jean-Jacques Wawrzyniak, nouveau directeur d'ICERMA

Jean-Jacques Wawrzyniak a pris ses fonctions au sein d'ICERMA (Innovation en CERamique et Matériaux Avancées) en juillet. Il a dirigé et codirigé des centres de Recherches et Développement en pétrochimie, chimie des composites, minérales et chimie fine pharmaceutique. Venir à Vierzon et prendre la direction d'ICERMA « est pour moi une continuité dans le domaine de l'innovation. L'enjeu est de développer les matériaux céramiques, les technologies et modèles mathématiques attendants pour générer une croissance économique et une économie de la connaissance. »

Rappelons qu' ICERMA est un Centre de Ressources Technologiques reconnu des milieux économiques et du monde de la recherche pour ses compétences en ingénierie industrielle et en génie des matériaux, notamment pour la céramique et l'émail. ICERMA déménagera prochainement au centre d'innovation du Parc Technologique de Sologne.





“La Maison de Pays a une mission économique”



● Jean-Claude Sandrier, qu'est-ce qui a motivé la communauté de communes de Vierzon, Pays des Cinq Rivières à acquérir la Maison de Pays le long de l'A 71 ?

J.-C. SANDRIER : Il ne restait plus beaucoup de solution. Cette maison était mise en vente par le Syndicat de Pays. Le produit de la vente permettait d'équilibrer le budget du syndicat. Sinon, c'était la faillite. Ou alors, le Pays demandait des contributions de plus en plus fortes aux communes. Or, il faut savoir que ces contributions sur les deux dernières années avaient augmenté de 75 % par habitant. Nous avons ainsi sorti le Syndicat de Pays d'une très mauvaise passe.

● Combien coûte cette acquisition aux contribuables de la communauté ?

J.-C. S. : Nous nous portons acquéreur de cette maison pour 450 000 €. C'est quatre fois moins que ce qu'elle a coûté. Les contribuables de la communauté de communes ne font donc pas une mauvaise affaire et la communauté de communes de Vierzon fait preuve de solidarité à l'égard du Pays et de toutes ses communes.

● Cette Maison de Pays avait une vocation originelle touristique. Ce qui semble avoir causé sa perte. Quelle vocation comptez-vous lui donner ?

J.-C. S. : On ne peut poursuivre l'activité qui a mené cette Maison à la faillite. L'option que nous prenons avec toute l'équipe de la CDC

La Maison de Pays le long de l'A71 a été acquise par la communauté de communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières. Un investissement qui soulage le Pays, et qui s'inscrit dans le schéma du Parc Technologique de Sologne, à la croisée des échangeurs autoroutiers. Discussion avec Jean-Claude Sandrier, président de la communauté de communes.

est de faire de ce lieu un espace économique au sens large du terme. Le restaurant va d'ailleurs se maintenir à cet endroit. Concernant la boutique, le Pays n'a pas souhaité la maintenir au-delà du 1^{er} janvier 2012. Cette maison sera la tête de pont du Parc Technologique de Sologne. Elle marquera l'entrée du parc dès l'échangeur autoroutier. La salle des “5 Sens” pourrait devenir une salle de séminaire pour les entreprises. Nous avons une maison qui peut devenir un espace d'activité économique. Si elle n'est pas tournée vers l'activité économique, c'est un puits sans fond. L'enjeu n'est pas qu'elle nous rapporte de l'argent, mais qu'elle ne nous en coûte pas.

● Dans un avenir proche, cette vocation économique va se matérialiser de quelle façon ?

J.-C. S. : Nous avons une entreprise, dans le secteur de la haute technologie qui va s'y implanter avec une quinzaine de salariés. Cette entreprise avait déjà une antenne à Vierzon. Là, elle concentre à l'échelle régionale son activité, profitant des trois autoroutes qui desservent Vierzon. Cela va donc apporter de nouveaux emplois.

● Quand vous parlez de cette Maison de Pays, vous semblez la voir comme inscrite dans un schéma plus global ?

J.-C. S. : Nous avons insufflé un mouvement sur cette partie du territoire. Nous créons trois bâtiments : un hôtel d'entreprises, une pépinière d'entreprises et un espace innovation. Nous faisons sortir de terre ces trois bâtiments, et déjà, nous avons des demandes de deux ou trois autres implantations. Des hôtels sont également intéressés pour s'implanter dans ce périmètre. Cela provoque une dynamique. Ce parc technologique est à la croisée de trois échangeurs autoroutiers. D'ici 2012, nous disposerons de 70 hectares sur cet espace. Comme tout le monde, j'espère une ligne LGV. Mais elle ne se fera pas, au mieux, avant 2025. L'avenir de Vierzon, dans les quinze ans à venir, ce sont ses trois autoroutes.



La technologie au service de notre territoire

Le plan "Internet et téléphonie IP pour tous" lancé par le Conseil général a pour objet de couvrir les zones blanches du haut débit pour tous les foyers du département. Mais le dispositif s'adresse aussi aux entreprises. Certaines d'entre elles en ont bénéficié dans la communauté de communes.

Travailler dans une entreprise sans avoir Internet à haut débit, cela paraît aujourd'hui impossible. Commander une pièce pour un garagiste, envoyer un fichier volumineux pour une agence de communication, télécharger un catalogue pour un cuisiniste... Internet fait partie intégrante du quotidien des entreprises.

La communauté de communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières a décidé de s'inscrire dans le plan du département du Cher pour permettre à des entreprises un peu excentrées de se raccrocher à ce service devenu indispensable. Ce dispositif est surtout tourné vers Méry-sur-Cher et Thénieux. Un investissement de moins de 5 000 € (4 574,66 €) pour la communauté de communes qui permet de la création d'emploi.

Parmi les entreprises à bénéficier de cette couverture en wifi Max, DB2C à Méry-sur-Cher. La société est spécialisée dans les pinces cardiaques, les pinces de célioscopie. Un marché de niche, et une activité qui nécessite un dialogue permanent avec des professeurs, des hôpitaux.

20 % de hausse d'effectif en un an

Sylvie Patrigeon, directrice des ressources humaines de l'entreprise estimait que l'arrivée de l'Internet à haut débit devenait une nécessité : « Nous étions en bout de ligne, et dans l'incapacité d'avoir du haut débit. Le wifi-Max nous sort de cet isolement. C'était indispensable à moyen terme. En fait, cela nous permet de créer de la synergie pour l'avenir. » Grâce au haut débit, l'entreprise va pouvoir travailler par visioconférence avec le groupe et le reste du monde : « Nous avons cette culture de l'environnement. L'outil va nous permettre de minimiser nos déplacements, d'optimiser le temps de travail. »

L'entreprise est en pleine croissance. « Nous étions 23 en janvier, 28 à l'automne. Nous avons une hausse de 20 % de nos effectifs. Cet outil va surtout nous permettre de gagner en efficacité, d'apporter de meilleures solutions aux clients, et avec une meilleure réactivité. Dans le domaine ultra-concurrentiel de l'instrumentation médicale, DB2C doit être de plus en plus réactif. Cette nouvelle technologie s'avère être nécessaire pour nous et conforme à notre stratégie innovante. »



Le Pôle Handicap Autonomie devient Cluster AGHIR

Né en 2007, le Pôle Handicap Autonomie à Vierzon passe à une nouvelle étape. Il devient un cluster, c'est-à-dire un réseau d'entreprises au service de la gérontologie, de l'autonomie et du handicap.

« Tiens, AGHIR avec un H ? Pourquoi » Et bien oui, quand on découvre ce sigle au premier abord, on se dit : « En voilà un qui écrit trop de SMS et qui a du mal en français. » Pas du tout. Le Pôle Handicap Autonomie se transforme en cluster, c'est-à-dire en grappe d'entreprises. Et son nom AGHIR signifie : Autonomie, Gérontologie, Handicap, Innovation et Recherche.

François Clergeot, Directeur du Pôle Handicap Autonomie depuis 2007, prend désormais la direction de cette association créée en septembre dernier : « Nous avons choisi ce terme de cluster qui est la dénomination européenne officielle. Mais il faut se souvenir qu'avant 2007, Vierzon réfléchissait déjà à la diversification de ses activités industrielles sous-traitantes. » Les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et même du textile souffraient. « Il y avait déjà pas mal de réseaux d'acteurs. La thématique retenue initialement de santé et handicap s'est déplacée vers handicap et autonomie ».

De la complémentarité

Peu à peu, les entreprises du bassin d'emploi ont appris à se connaître, à travailler non pas en concurrence, mais en complémentarité. Les universitaires ont adhéré. La grappe s'est peu à peu constituée. L'hôpital de Vierzon est venu rejoindre les entreprises locales, avec son expertise, et sa philosophie. La gérontologue Élisabeth Hovasse se plaît à rappeler que « l'éthique n'est pas une notion surannée. Elle doit être au cœur de nos réflexions. » Et c'est tout le groupe qui s'est retrouvé autour de cette éthique commune.

Aujourd'hui, des prototypes ont été mis au point, comme un ascenseur de piscine pour personnes handicapées en fauteuil, ou une remorque pour le transport de fauteuils roulants électriques. « La complémentarité des entreprises permet d'être apporteur d'affaires l'un pour l'autre, tout en évitant les concurrences frontales. » Et cela participe à de la création d'emplois sur le bassin de vie.

Annie VIGIER
Présidente d'Aghir et Gérante
de la SARL Agilhand



« Nous avons
des intérêts communs
au service de l'humain »

Annie Vigier, présidente de la nouvelle association, explique la philosophie qui anime aujourd'hui 20 à 25 entreprises, et bientôt davantage : « Aghir, c'est un travail de mise en synergie. C'est réunir des compétences différentes pour parvenir à créer ensemble; Nous avons tous plus d'intérêts en commun que de divergences. À travers cette démarche, nous agissons à l'échelle du territoire régional. Lors de la création du Pôle Handicap-Autonomie, nous avons identifié sur la région, pas moins de 80 entreprises et structures capables de s'investir, de près ou de loin, dans la thématique, dont une forte concentration sur le seul territoire de la communauté de communes de Vierzon. »

« Ce qui réunit tous les acteurs, quelle que soit leur spécialité, c'est la personne, handicapée ou vieillissante, dont nous travaillons à améliorer le quotidien. Car le cœur de nos préoccupations, ça reste l'humain. »

« Si nous avons pu arriver à constituer le cluster, c'est qu'il y avait déjà des habitudes de travail ensemble, mais qui n'étaient pas formalisées. Là nous sommes sur des thèmes transversaux comme l'autonomie, le handicap, la gérontologie, avec une volonté de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi sur le territoire. L'enjeu du cluster, c'est d'être reconnu comme pôle d'excellence, à l'échelle nationale, voire européenne, avec pour objectif principal des retombées économiques au plan local, permettant à tous les acteurs impliqués dans la dynamique du Cluster AGHIR d'en bénéficier. »

Honeywell mise sur la formation

Honeywell (anciennement Sperian), qui compte 130 salariés à Vierzon, a choisi d'implanter son centre de formation ainsi que son showroom, à la maison des cultures professionnelles. Une démarche soutenue fortement par la communauté de communes qui a injecté 111 071 € pour assurer la bonne installation de l'entreprise. Les travaux portés par la CDC consistaient à assurer le clos et le couvert et l'isolation thermique en toiture. Des travaux de peinture, y compris au sol ont été également réalisés ainsi que l'éclairage et la mise en place d'un système de chauffage. L'entreprise est spécialisée dans les équipements de sécurité au travail, notamment contre les risques de chutes de hauteur. « *Jusque là, nous avions des formateurs qui se rendaient dans les entreprises. Maintenant, ils assureront leurs prestations dans cet espace plus adapté qui reprend la plupart des applications de travail en hauteur dans les métiers du bâtiment, de l'industrie et des services* », explique Philippe Bethoux, Responsable de la formation. Sont attendus pas moins de 700 stagiaires à l'année. L'atout majeur : « *être installé en face de la gare* ».



Le Parc Technologique de Sologne : un espace idéal pour les entreprises

Point sur l'achat de foncier

Lundi 31 janvier 2011 a été posée la première pierre du Parc Technologique de Sologne. Depuis, le projet avance à grandes enjambées. Peu à peu, sortent de terre les trois bâtisses constituant le parc : la pépinière d'entreprises, l'hôtel d'entreprises et l'espace innovation. Les premières entreprises se préparent à déménager en mars 2012.



Mais ce chantier est prévu dans la durée. « *Ce Parc va se développer en six phases, explique-t-on à la communauté de communes. C'est une opération qui va se faire sur une quinzaine d'années, et sur une surface d'environ 87 hectares. Aujourd'hui, la collectivité aménage la phase 1 d'une surface d'un peu moins de 8 hectares.* »

D'autres parcelles sont acquises et d'autres sont en cours d'acquisition. L'avantage majeur, en disposant d'un tel potentiel foncier, est de pouvoir répondre aux demandes d'entreprises en recherche d'implantation. Tout cet espace foncier est bien sûr soumis à la viabilisation et à des fouilles archéologiques préventives d'usage, mais la capacité d'être réactif est manifeste. « *Cela nous permet de nous projeter dans l'avenir, d'aborder ce dossier avec beaucoup de sérénité, et le plus rassurant : de répondre de façon positive à des demandes d'implantations d'entreprises.* »

Contact : Direction des Affaires Économiques
Tél : 02 48 71 74 45 - Mail : economie@cc-vierzon.fr

Le rebond des anciens de Caro Développement

Voici quelques mois, l'entreprise Caro Développement, spécialisée dans les tables de jeux, roulettes, billards, fermait ses portes à Vierzon, sans pour autant tourner le dos à ses salariés. Certains salariés, tel Benjamin Kuntz, se sont installés à leur compte sur la ZAC Sologne, et ont aujourd'hui pour client... leur ancien employeur. « *Nous sommes tombés d'accord avec notre ancien patron, explique-t-il. Nous travaillons pour lui, et non avec lui.* » Ce qui a permis à ces salariés de se relancer : leur savoir faire en matière de menuiserie spécialisée et généraliste : « *On a voulu croire qu'il y avait un marché. Nous sommes un certain nombre à avoir créé nos entités de travail, nous fonctionnons en association. Il y avait un marché, nous avons des connaissances, une qualité de travail reconnue, il y a une certaine logique.* » Mais il ne s'agit pas d'être mono dépendant d'un seul client. Aussi, Benjamin Kuntz a engagé la diversification de sa clientèle : « *Il ne s'agit pas de mettre tous ses œufs dans le même panier.* »



Un chalet aux couleurs de l'Office

L'Esplanade de la Française scintille de tous ses feux, depuis le début de ce mois. Noël est bien là, avec ses cascades de rires et de lumières, d'animations et de gourmandises. Les enfants sont heureux et leurs parents tout autant. Une belle façon de retrouver cette féerie qui fait parfois défaut durant l'année. La période de Noël doit être une parenthèse...

L'entreprise Pouzet Group – qui orchestre ce rendez-vous proposé par la Ville de Vierzon – a encore soigné ses habits de fêtes. Au pied des façades refaites de la Société Française, le village de Noël a pris ses quartiers. Des chalets offrant mille friandises sont ouverts chaque jour et à leur proximité, les animations battent leur plein. Parmi ces chalets, celui de l'Office de tourisme propose ses multiples gourmandises aux visiteurs. « *Nous y présentons une grande gamme de produits locaux, rappelle l'équipe de l'Office. Les vins de Reuilly et Quincy, les sirops Monin de Bourges, les foies gras d'Hervé Leblanc et bien d'autres douceurs de Noël tels que le pain d'épice, le café ou le thé de Noël seront à découvrir.* »

Jouxtant cette partie gastronomique « *une grande diversité de produits dérivés qui sont autant de signatures de notre ville, voire de notre pays.* » Des magnets aux couleurs des célèbres roues crantées de la Société Française, des tee-shirts, des crayons de papier, et des jouets en rapport avec la nouvelle exposition de l'OT... Autant de petits cadeaux qui font toujours plaisir à l'approche du 25 décembre.



Des questions ?

02 48 53 06 14

www.officedetourismedevierzon.com

Office de Tourisme de Vierzon



Donner de nouveaux horizons au Centre de congrès

Depuis 2009, le centre de congrès de Vierzon est géré par la Communauté de Communes par le biais de l'Office de Tourisme. Focus sur un site qui mérite le détour.

Pour un visiteur qui découvre les lieux, l'étonnement est toujours de mise. Lorsqu'il pousse la porte vitrée du Centre de Congrès, il se dit généralement « *étonné par la taille et la fonctionnalité de l'endroit.* » Il est vrai que les volumes proposés par cet ensemble imbriqué à l'arrière du cinéma "Ciné Lumière" réservent de bonnes surprises. Un hall d'accueil de 550 m² qui permet non-seulement d'accueillir les hôtes, mais aussi « *organiser des réceptions, des expositions, voire, de dresser des tables pour des repas,* » détaille Isabelle Lagautrière, directrice du tourisme et des congrès. Le lieu s'y prête parfaitement. Juxtant ce hall, un chapelet de quatre salles domine le parking de la Française. « *Un de leurs points forts, poursuit notre interlocutrice, est qu'elles sont modulables.* » Grâce à un jeu de cloisons, elles peuvent passer de 85 m² à un total de 350 m². « *Il est facile de les adapter en fonction de la taille de l'évènement.* » Voilà pour la première découverte.

La seconde survient après avoir gravi les quelques marches situées au fond du grand hall. Elles conduisent

vers deux auditoriums offrant 376 places et 233 places. « *Les sièges font face à de larges scènes, de grands écrans, le tout pouvant être animé par un matériel de projection, une sonorisation et des jeux de lumières.* »

Bref ! Vous l'avez compris. Cet outil situé en plein centre ville possède bien des atouts « *qu'il faut promouvoir et exploiter.* » La faiblesse de cet ensemble vient peut-être de là. Si les Vierzonnais le connaissent et ne se privent pas de l'utiliser « *ce n'est pas tout à fait le cas des collectivités, entreprises et associations situées loin des limites de la Ville.* » Les élus de la Communauté de communes ont donc décidé de passer à la vitesse supérieure, afin que cet équipement atteigne toute sa capacité. « *On peut bien évidemment le découvrir sur le site Internet⁽¹⁾, rappelle Isabelle Lagautrière, où tous les espaces sont détaillés.* » À cette présence sur la toile vient s'adjoindre celle, bien réelle, d'Arnaud Hervé « *dont l'une des missions principales sera de trouver une clientèle plus élargie et plus diversifiée.* » Un objectif à la portée de ce trentenaire bien connu des Vierzonnais, titulaire d'un DESS marketing. « *Il travaillera notamment auprès de potentiels utilisateurs de la région Centre et de la région parisienne,* » afin de donner à cet équipement sa pleine vitesse. Une façon de toucher aussi... d'autres horizons.

(1) : www.centrecongresvierzon.com



Il était une fois...les transports

Embarquez pour la grande aventure des inventions !

À pied, à cheval ou en voiture, l'homme a toujours eu besoin de se déplacer. Et comme il devint vite paresseux, il imagina très tôt des moyens pour l'aider à se mouvoir. Une longue histoire toujours d'actualité que retrace une exposition visible actuellement à l'Office de tourisme. Elle permet de remonter le temps, en partant de la préhistoire pour arriver au XXI^e siècle. Une fabuleuse histoire à travers le monde des transports rythmée par la découverte de la roue, de la vapeur, de l'électricité... Plus de 10 animations et expériences surprenantes à venir découvrir. Exposition visible durant les fêtes et une bonne partie de l'année 2012.

Plus de renseignements : Office de Tourisme de Vierzon, 11 rue de la Société Française, 18100 VIERZON - Tél. : 02 48 53 06 14.



Bientôt le début des travaux pour la déchetterie du Vieux Domaine

La communauté de communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières compte une déchetterie pour 30 000 habitants. Une seconde déchetterie sera donc ouverte au public au second semestre 2012 afin de faciliter votre quotidien.

Du côté de la communauté de communes, on l'admet sans difficulté : « Notre déchetterie du Petit Râteau est trop petite. Nous débutons les travaux de la future déchetterie du Vieux Domaine, sur la partie Centre Berry Logistique, sur la route principale de cette zone. Les travaux vont débiter en 2012, et nous envisageons une ouverture pour le second semestre. »

Cette nouvelle déchetterie va offrir plus de confort aux particuliers qui viendront déposer leurs déchets. « Nous serons dotés de dix bennes. Huit seront affectées sur place et deux bennes seront en réserve. L'enjeu sur cette nouvelle déchetterie est d'offrir plus de fluidité de circulation. Il est important que les personnes venant à la déchetterie aient de la place pour décharger leurs déchets. On pourra déposer dans cette déchetterie le tout venant, le bois, les gravats, les déchets végétaux, les papiers et cartons. Mais aussi les déchets dangereux des ménages : huiles alimentaires, huile de vidange,



pots de peinture, solvant, produits phytosanitaires, etc. ainsi que les déchets électriques et électroniques. »

Cet investissement d'un coût total de 1 200 000 € (achat du terrain, travaux, prestations de contrôles...) réalisé par la communauté de communes s'adaptera aux nouvelles réglementations en matière de tri et de gestion des déchets. « Les dépôts se feront en surplomb, au dessus des bennes. Ce qui est plus aisé. Mais il y aura des garde-corps pour éviter les chutes. Pour les gravats, les gens pourront s'approcher avec leurs remorques. L'enjeu, sur la déchetterie demeure la sécurité. »

Sécurité aussi au niveau du tri. Le personnel présent sur le site guidera et pourra aider les particuliers dans leurs dépôts d'objets : « C'est important, notamment au moment des manipulations. »

Le Canal de Berry



Relevé des pieds de berges

Malgré ses alignements paisibles et sa réfléchissante immobilité, le Canal de Berry reste un lien très fragile. Quelques années sans entretien, quelques négligences, quelques oublis et ce maillon de notre patrimoine sombre corps et biens. « *C'est pourquoi nous nous montrons attentifs à cet héritage*, assure Rached Aït Slimane, vice président du syndicat mixte du canal de Berry et élu communautaire, *et nous n'hésitons pas à investir dans son intérêt.* » Les années qui viennent de s'écouler en sont les meilleures illustrations.

S'inscrivant dans ces propos, l'année 2011 aura encore été synonyme de travaux. Certes, rien de spectaculaire, mais l'effort consenti est bien là et chacun s'en félicite. « *Outre les travaux réguliers d'entretien*, poursuit notre interlocuteur, *il vient d'être réalisé un important relevé des pieds de berges sur la partie allant de Givry à l'écluse de l'Équipement à Vierzon. La vase a été remontée et mise sur les berges, afin de les rehausser*, poursuit Bernard Dupuy, directeur des services techniques. *Lorsque ces travaux ont débuté, la profondeur de l'eau ne devait guère excéder 20 centimètres à certains endroits, alors qu'aujourd'hui, le niveau oscille entre 120 à 140 centimètres.* »

Un canal à préserver

Le Canal de Berry est jalonné d'un grand nombre d'écluses, dont certaines sont en mauvais état. Les élus de la Communauté de communes et les membres du Syndicat mixte ont parfaitement conscience de cette situation et leur volonté est de redonner à ces ouvrages, une seconde jeunesse.

Rien de vraiment facile, puisque ces travaux – notamment de maçonnerie – doivent s'effectuer hors d'eau.

« *il a été engagé ce type de restauration au niveau de l'écluse de Launay à Thénieux*, indique-t-on à la CDC. *Il faudra dévier l'eau, puis assécher l'écluse, afin de débiter le chantier.* » Un travail délicat, puisque certaines parties de l'édifice en pierre « *étaient à la limite de l'effondrement,* » indique encore la CDC. Il fallait donc réagir rapidement avant que le travail ne devienne beaucoup plus important. C'est une entreprise spécialisée dans les travaux publics qui assurera cette réfection : faire tomber toutes les parties menaçantes, les remonter avec des matériaux consolidés, puis réaliser le jointement et l'étanchéité.

Outre ces importants travaux de maçonnerie financés par le Syndicat mixte à hauteur de 162 000 € – la CDC lui versant une cotisation annuelle d'environ 80.000 € – l'autre volonté des élus de la CDC est de ne pas remettre de batardeaux qui empêchent la navigation. Un empilement de planches devenu en très mauvais état. « *Notre souhait*, indique Rached Aït Slimane, *étant de retrouver l'aspect que pouvait avoir cette écluse, lorsqu'elle fonctionnait.* » Le passage des péniches était assuré par un système de deux portes. « *Nous allons les remettre en place*, poursuit l'élu, *afin qu'un jour peut-être, une plus longue partie de ce canal puisse s'ouvrir à la navigation.* » Une volonté partagée qui passe par ces indispensables investissements s'élevant à 95 000 €, pour ces seules portes.





www.cc-vierzon.fr



**Communauté de Communes
Vierzon, Pays des Cinq Rivières**

2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON
Tél : 02 48 71 35 78
Mail : contact@cc-vierzon.fr

Centre de congrès de Vierzon
Photos : T. Martrou - Caféine